



Poitiers-Vivonne

Dimanche de grande tension au Centre Pénitentiaire de POITIERS-VIVONNE!!

29/04/20224

Dimanche 28 avril 2024, vers 9h30, un détenu transféré le 24 avril par mesure d'ordre et de sécurité est monté sur le toit du préau de la cour de promenade du bâtiment Centre de Détention Hommes.

Grâce à l'extrême vigilance du surveillant promenade et des agents Mirador, l'alerte a été aussitôt donnée.

Le forcené revendiquait le souhait de changer d'établissement pour aller vers la région Toulousaine.

La Direction arrivée sur place a repris le dialogue instauré par le Brigadier-Chef et la réponse de l'individu restera la même : *REFUS DE DESCENDRE ET OBTENIR UN TRANSFERT IMMÉDIAT.*

De ce fait, la Direction a décidé de faire intervenir l'Équipe Régionale d'Intervention et de Sécurité de BORDEAUX.

Par la suite, devant son obstination et son comportement dangereux, il a été ordonné plusieurs tirs de sommations qui ont permis la maîtrise de l'individu et qui ont mis fin à l'incident.

Le bureau UFAP-UNSA Justice souligne le professionnalisme et remercie le personnel qui a su garantir la sécurité de l'établissement et la continuité du service public.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice remercie le personnel qui a circonscrit les tentatives de mouvement collectif.

Le bureau local UFAP-UNSa remercie l'ELSP de POITIERS-VIVONNE pour sa disponibilité et son dévouement.

Le bureau local UFAP-UNSa Justice tient à souligner la parfaite expertise technique et l'intervention de l'ÉRIS.

Le bureau local UFAP UNSa Justice demande à Monsieur Le Directeur Interrégional d'attribuer une gratification officielle à tous nos collègues.

Pour le bureau local,
Le secrétaire